

# INFOS MAIRIE

*Avec nos meilleurs vœux  
pour 2020.*

*Que cette nouvelle année  
soit belle et douce !*



Le conseil municipal est heureux de vous convier à la porte ouverte de la maison Barbeys pour découvrir le nouvel aménagement

**le samedi 11 janvier 2020  
de 10 h à 12h**

## **A partir du 1er janvier 2020,**

Les consignes de Tri se simplifient et s'étendent à tous les emballages ménagers.

Pour Machézal, la première tournée se déroulera le lundi 13 janvier.

Ne pas hésiter à faire remonter à la mairie ou à la Copler les moindres soucis, le mois de janvier étant une période d'ajustement dans la limite des contraintes techniques.

Pour les foyers en porte à porte, merci de stocker les bacs sur vos propriétés.

L'équipement des résidences secondaires sera effectué courant janvier.



Cette année, les administrés de la commune vont être recensés. C'est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant sur la commune et de calculer la participation de l'Etat au budget de la commune.

Le recensement se déroulera du **Jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020.**

**Catherine Muguet** a été recrutée comme agent recenseur, elle passera dans chaque foyer.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.





Vous avez jusqu'au **7 février 2020** pour vous inscrire sur la liste électorale.

Tous les électeurs sont invités à vérifier leur bonne inscription sur la liste électorale par le biais du site internet : rubrique papiers-citoyenneté/ élections/ quelle est votre situation.

Rappel des règles d'élection dans les communes de moins de 1000 habitants :

- Déclaration de candidature obligatoire qui doit être déposée en sous-préfecture avant le jeudi 27 février 2020 à 18h. Les candidats peuvent se présenter de façon isolée (le candidat dépose seul sa déclaration) ou groupée sur listes complètes ou non.
- Aucune parité n'est à respecter
- Election au scrutin majoritaire, 2 tours sont possibles. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Communiqué de la Gendarmerie suite aux vols sur nos communes.

Comme chaque année à cette saison, les journées raccourcissent et le passage à l'heure d'hiver amplifie ce phénomène. Hélas, cette période voit généralement augmenter sensiblement le nombre de cambriolages et les vols en tous genres.



Quelques réflexes et gestes simples peuvent éviter des faits et faire passer le sentiment d'insécurité dans le camp des malfaiteurs.

Pensez à verrouiller vos portes de voitures et de domicile même quand êtes chez vous. Ne laissez pas dans vos entrées, vos sacs à main, clés de voitures, téléphones, documents administratifs ou moyens de paiement.

En cas d'absence prolongée, prévenez votre brigade de Gendarmerie (opération tranquillité vacances) prévenez des personnes de confiance et faites relever votre courrier.

En règle générale, qui mieux que vous, connaît votre ville, votre quartier, votre rue et vos voisins ? Alors restez vigilants !

Qui mieux que vous peut détecter une situation inhabituelle ? Un comportement inhabituel ? En cas de doute, n'hésitez pas, composez le **17**.

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, un opérateur spécialisé de la Gendarmerie vous répondra. C'est sa mission, vous ne le dérangerez pas !

Il recueillera toutes les informations que vous communiquerez, évaluera la situation et si nécessaire, fera intervenir une patrouille de Gendarmes.

La Gendarmerie est un service public. Personne ne vous reprochera jamais d'avoir fait appel à nos services.

La Communauté de Brigades de BALBIGNY - SAINT-SYMPHORIEN DE LAY.



Une permanence aura lieu en mairie afin de présenter le projet du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), le **mercredi 15 janvier 2020 de 9 h à 12 h**.

Sur réservation uniquement au 04.77.62.77.62 ou sur [plui@coper.fr](mailto:plui@coper.fr).

Seront expliqués le diagnostic, les orientations générales, l'orientation d'aménagement ainsi que la programmation.

Pour les questions de la constructibilité des terrains, elles seront abordées lors de l'enquête publique et non lors de cette rencontre.